

Dear International Invitee,

Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) is sharing the following information for international invitees seeking entry into Canada to attend an event registered with IRCC.

We encourage you to familiarize yourself with the information below before submitting an application to IRCC.

Application Types

Most foreign nationals need a temporary resident visa (TRV) or an Electronic Travel Authorization to travel to Canada. To find out if you need a TRV or eTA to travel to Canada, see: [Find out if you need a visa to travel to Canada](#).

Submit an Application

For more information about the TRV and eTA application processes, see: [Visit Canada](#).

Submit a TRV Application

If you need a visa, apply online through the IRCC Secure Network.

IRCC Secure Network

You are invited to apply through the IRCC Secure Network because you meet at least one of the following criteria:

- The organizer of your event is located outside Canada without a Canadian address.
- You are attending an event hosted by the Government of Canada and therefore qualify for fee exemptions.

How to Apply

1. Apply for your visitor visa (IMM 5257) through your [IRCC secure account](#).

IMPORTANT: If you are attending an event hosted by the Government of Canada and qualify for fee exemptions, select '**No, I am exempt from paying fees for this application**' when asked if you are fee exempt.

You will be prompted to upload proof of how you meet this exemption at the document upload page. The 'proof' you must upload is the **letter of invitation** and, if applicable, the accreditation pass or visa assistance letter received from your event organizer containing the special event code. You must still demonstrate you meet the requirements to obtain a visa and provide biometrics (if applicable), but you will not be charged any fees.

IMPORTANT: Tag your visa application (Form IMM 5257) with the special event code. In the '**Details of Visit to Canada**' section, select: '**Other.**' For question '**1a) Purpose of my visit,**' enter the [special event code](#) into the free text box in '**1b) Other**'.

2. Give your fingerprints and photo ([biometrics](#)).
3. Send your passport to IRCC through a [Visa Application Centre](#) (VAC) (if your application is approved). This may be done in person or through mail or courier. **Note that postal delivery may increase the time it takes to retrieve your passport.**

Need Help?

Refer to the [guide](#) for information on how to complete your application (IMM 5257).

For further assistance, see the [Help Centre](#) or complete the [web form](#).

Paper Application (IMM 5257)

You are invited to submit a paper application **only** if you meet one of the following criteria:

- You cannot apply online because of a disability.
- You are travelling with an identity or travel document that was issued to a refugee, a stateless person, or a non-citizen.

How to Apply

1. Read the [instruction guide](#) for details on how to apply by paper.
2. Select your country/territory from the [drop down menu](#) for instructions on how to prepare and submit your application to your local visa office.

Submit an eTA Application

If you need an eTA, apply on the official [Government of Canada website](#).

How to Apply

1. Use the [online form](#) to apply for your eTA.
2. Pay the appropriate fee.
3. Receive an email from IRCC about your eTA application.
4. If there are any issues with your application, you will receive an email from IRCC requesting additional information.

Need Help?

Refer to the guides in the '[Help with the form or other eTA questions](#)' drop down for information on how to complete your eTA application.

For further assistance, use the [eTA Help Guide](#), or see the [Help Centre](#).

Special Event Codes

Events registered with IRCC are issued a unique special event code to help track and monitor visa processing. Applicants **should** tag their applications with the event's special event code, which can be found in the letter of invitation provided by the event organizer.

TRV applications are considered on a case-by-case basis based on the information presented by the applicant. The onus is on the applicant to demonstrate they meet the requirements for a TRV. While a special event code has been assigned to the event, it **does not offer** any advantage to the applicant in terms of a positive visa outcome. The applicant must meet all eligibility criteria to receive a visa.

Visa Processing Times

[Processing times for visa applications](#) vary depending on the visa office and the time of the year. Participants are encouraged to check [processing times](#) to find out how long it takes to process **most** applications. Each application is different and takes a different amount of time to process. We can give an estimate, based on the application **type**.

Once an individual has applied, they can check their application status by visiting: [Check your application status – Immigration and citizenship - Canada.ca](#)

Participants are encouraged to apply **as early as possible** ahead of their departure date to ensure they receive the visa in time for the start of the event.

Biometrics

Individuals applying for a visitor visa, study or work permit (except U.S. nationals), or permanent residence may need to give biometrics (fingerprints and a photo). If you need to provide biometrics, submit them as soon as possible once you receive your Biometrics Invitation Letter (BIL). **You must give your biometrics before IRCC can start to process your application.**

For information on whether or not you must provide biometrics, please refer to our [fast facts about Biometrics](#).

It is important that international invitees are familiar with the TRV and eTA application processes. Understanding the different processes will contribute to ensuring that invitees to events in Canada have a smooth application experience. Thank you for reading the abovementioned messages.

Sincerely,

Special Events Unit
Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Bonjour,

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) fournit les renseignements suivants aux invités internationaux qui veulent entrer au Canada pour assister à un événement inscrit auprès d'IRCC.

Nous vous encourageons à prendre connaissance des renseignements ci-dessous avant de présenter une demande à IRCC.

Types de demande

La plupart des étrangers ont besoin d'un visa de résident temporaire (VRT) ou d'une autorisation de voyage électronique (AVE) pour se rendre au Canada. Pour savoir si vous avez besoin d'un VRT ou d'une

AVE pour voyager au Canada, consultez la page [Vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour voyager au Canada](#).

Présenter une demande

Pour en savoir plus sur les processus de demande de VRT et d'AVE, consultez la page [Séjourner au Canada à titre de visiteur](#).

Présenter une demande de VRT

Si vous avez besoin d'un visa, présentez une demande en ligne par l'intermédiaire du réseau sécurisé d'IRCC.

Réseau sécurisé d'IRCC

Vous êtes invité à présenter une demande par l'intermédiaire du réseau sécurisé d'IRCC parce que vous répondez à au moins un des critères suivants :

- L'organisateur de votre événement se trouve à l'extérieur du Canada et n'a pas d'adresse au Canada.
- Vous participez à un événement organisé par le gouvernement du Canada et êtes donc admissible à une dispense des frais.

Comment présenter une demande

1. Présentez une demande de visa de visiteur (IMM 5257) par l'intermédiaire de [votre compte sécurisé d'IRCC](#).

IMPORTANT : Si vous participez à un événement organisé par le gouvernement du Canada et que vous êtes admissible à une dispense des frais, sélectionnez « **Non, je ne paie pas de frais pour cette demande** » lorsqu'on vous demande si vous payez des frais.

Vous serez invité à téléverser une preuve montrant que vous êtes visé par cette dispense à la page de téléchargement de documents. La « preuve » que vous devez téléverser est la **lettre d'invitation** et, s'il y a lieu, la carte d'accréditation ou la lettre d'aide-visa reçue de votre organisateur de l'événement contenant le code de l'événement spécial. Vous devez tout de même démontrer que vous répondez aux exigences pour obtenir un visa et fournir des données biométriques (s'il y a lieu), mais aucun frais ne vous seront facturés.

IMPORTANT : Inscrivez le code d'événement spécial dans votre demande de visa (formulaire IMM 5257). Dans la section « **Détails de la visite au Canada** », sélectionnez « **Autre.** ». Pour la question **1a) But de ma visite**, entrez le [code d'événement spécial](#) dans la zone de texte libre « **1b) Autre** ».

2. Fournissez vos empreintes digitales et votre photo ([données biométriques](#)).
3. Envoyez votre passeport à IRCC par l'entremise d'un [centre de réception des demandes de visa](#) (CRDV) (si votre demande est approuvée). Vous pouvez le faire en personne, par la poste ou par service de messagerie. **Veuillez noter que la livraison postale peut allonger le temps nécessaire pour récupérer votre passeport.**

Besoin d'aide?

Consultez le [guide](#) pour savoir comment remplir votre demande (IMM 5257).

Pour obtenir de l'aide supplémentaire, consultez le [Centre d'aide](#) ou remplissez le [formulaire Web](#).

Demande sur papier (IMM 5257)

Nous vous invitons à présenter une demande sur papier **seulement** si vous répondez à l'un des critères suivants :

- Vous ne pouvez pas présenter une demande en ligne en raison d'un handicap.
- Vous voyagez avec une pièce d'identité ou un titre de voyage qui a été délivré à un réfugié, à une personne apatride ou à un non-citoyen.

Comment présenter une demande

1. Lisez le [guide d'instructions](#) pour en savoir plus sur la façon de présenter une demande sur papier.
2. Sélectionnez votre pays ou territoire dans le [menu déroulant](#) pour obtenir des instructions sur la façon de préparer et de présenter votre demande à votre bureau des visas.

Présenter une demande d'AVE

Si vous avez besoin d'une AVE, présentez une demande sur le [site Web officiel du gouvernement du Canada](#).

Comment présenter une demande

1. Utilisez le [formulaire en ligne](#) pour présenter une demande d'AVE.
2. Payer les frais exigés.
3. Vous recevrez un courriel d'IRCC au sujet de votre demande d'AVE.
4. S'il y a des problèmes avec votre demande, vous recevrez un courriel d'IRCC vous demandant des renseignements supplémentaires.

Besoin d'aide?

Reportez-vous aux guides du menu déroulant « [Aide avec le formulaire ou d'autres questions sur l'AVE](#) » pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir votre demande d'AVE.

Pour obtenir de l'aide supplémentaire, consultez le [Guide d'aide sur l'AVE](#) ou le [Centre d'aide](#).

Codes d'événement spécial

Les événements inscrits auprès d'IRCC reçoivent un code d'événement spécial unique pour faciliter le suivi et la surveillance du traitement des visas. Les demandeurs **doivent** inscrire dans leur demande le code d'événement spécial qui se trouve dans la lettre d'invitation remise par l'organisateur de l'événement.

Les demandes de VRT sont étudiées au cas par cas, à la lumière des renseignements fournis par le demandeur. Il incombe au demandeur de démontrer qu'il répond aux exigences d'un VRT. Bien qu'un code d'événement spécial ait été attribué à l'événement, il **n'offre aucun** avantage au demandeur en ce qui a trait à l'obtention d'un visa. Le demandeur doit répondre à tous les critères d'admissibilité pour recevoir un visa.

Délais de traitement des demandes de visa

Les [délais de traitement des demandes de visa](#) varient selon le bureau des visas et la période de l'année. Les participants sont invités à vérifier les [délais de traitement](#) pour savoir combien de temps il faut pour traiter la plupart des demandes. Chaque demande est différente et exige un temps de traitement différent. Nous pouvons fournir une estimation en fonction du **type** de demande.

Une fois qu'une personne a présenté une demande, elle peut vérifier l'état de sa demande en visitant la page [Vérifier l'état de sa demande – Immigration et Citoyenneté – Canada.ca](#)

Les participants sont invités à présenter leur demande **le plus tôt possible** avant la date de leur départ afin de recevoir le visa à temps pour le début de l'événement.

Données biométriques

Les personnes qui demandent un visa de visiteur, un permis d'études ou un permis de travail (sauf les ressortissants des États-Unis) ou la résidence permanente peuvent devoir fournir des données biométriques (empreintes digitales et photo). Si vous devez fournir des données biométriques, soumettez-les dès que possible après avoir reçu votre lettre d'instructions relatives à la biométrie. **Vous devez fournir vos données biométriques avant qu'IRCC puisse commencer à traiter votre demande.**

Pour savoir si vous devez ou non fournir des données biométriques, veuillez consulter notre [fiche d'information sur la biométrie](#).

Il est important que les invités internationaux se familiarisent avec les processus de demande de VRT et d'AVE. La compréhension des différents processus contribuera à faire en sorte que les personnes invitées à des événements au Canada vivent une expérience de demande sans heurts. Merci d'avoir pris connaissance des messages ci-dessus.

Cordialement,

Unité des événements spéciaux
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada